

2.5. IA générative et formations universitaires : innovation, régulation et agentivité

Date et lieu : 8 octobre 2025, Maison des Sciences humaines de Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand)

Nombre de participants : 101

Personne contact : Béatrice Drot-Delange (Université Clermont Auvergne)

S'agit-il d'une suite d'un colloque organisé les éditions

précédentes ? Ce colloque est la suite du colloque « IA générative et co-élaboration de connaissances en éducation » qui s'est tenu à Québec les 17 et 18 octobre 2024

➤ [Lien vers la page Web du colloque](#)

1. Quels enjeux majeurs observez-vous aujourd'hui dans votre domaine d'activité ?

Les enjeux majeurs soulevés par l'intégration de l'intelligence artificielle générative (IAg) dans les formations universitaires et la recherche touchent à l'équité, à l'intégrité académique, au rapport au savoir et à la pédagogie, à la régulation institutionnelle et enfin à la recherche en éducation et formation. Plus globalement, c'est la réussite scolaire et éducative qui est questionnée.

Les recherches présentées ont montré que l'utilisation efficace de l'IAg bénéficie principalement aux étudiants qui possèdent déjà un rapport au savoir réfléchi et les compétences de base nécessaires, creusant ainsi les inégalités. L'IAg soulève aussi d'importants enjeux concernant le plagiat et l'intégrité académique, les enseignants exprimant parfois une perte de contrôle et une insécurité quant à l'évaluation.

Les participants ont également souligné que l'IAg posait un risque réel d'asservissement, d'autant que l'illusion d'efficacité et de toute-puissance qu'elle génère masque les risques de biais et d'hallucinations. L'enjeu est alors de cultiver l'agentivité épistémique — la capacité à travailler en commun face aux défis rencontrés — et de s'assurer que l'utilisateur de l'IAg est l'auteur de ses idées, posant la question du travail authentique, notion ayant fait débat.

Les participants ont ensuite constaté que la régulation mise en œuvre par les institutions éducatives (sous forme de chartes ou de cadres d'usage) est souvent en retard face à la dynamique d'innovation technologique. Les participants ont discuté la tension entre la volonté de responsabilisation et un cadrage institutionnel autoritaire. L'idée défendue a été globalement que la réussite éducative peut être favorisée par des usages créatifs de l'IAg, accompagnant les personnes dans le développement d'une posture misant sur l'utilisation éclairée, l'intégrité et la transparence.

Enfin, les participants ont constaté que, d'un côté, la recherche sur les utilisations de l'IAg en éducation est confrontée à une saturation de publications scientifiques d'une portée limitée (recherches one shot, catégorisations simplistes, écrasement des contextes). D'un autre côté, les participants notent que les processus de sélection et de publication des revues sont longs comparés au rythme très rapide des mutations de l'IAg. Il importe donc de créer des forums de synthèse permettant de partager rapidement des résultats consolidés mais non encore publiés.

2. Qu'est-ce que la notion de « résilience » signifie pour vous et pour votre secteur ?

Dans le contexte universitaire et en lien avec l'IAg, la résilience renvoie à la capacité de l'enseignement supérieur à s'adapter de façon critique et constructive à la transformation numérique, sans perdre ses valeurs fondatrices. L'analyse proposée par Thérèse Laferrière, et les échanges avec les participants, ont permis de mettre en évidence plusieurs visions de la résilience : une vision positive et proactive (souvent liée à l'agentivité épistémique) et une vision critique défensive (liée à la dépendance cognitive).

Dans l'approche positive, la résilience est étroitement liée à l'agentivité épistémique et aux comportements proactifs. Par exemple, le fait de pouvoir surmonter un blocage grâce à l'IAg est explicitement considéré comme un acte de résilience. Utiliser l'IAg pour générer un « premier jet » de texte et vaincre le syndrome de la page blanche est un comportement proactif. Toutefois, il n'est pas

toujours facile de distinguer agentivité épistémique et comportement proactif du comportement défensif.

Dans l'approche délégative défensive, la notion de « résilience passive » émerge pour caractériser des usages qui ne favorisent pas l'apprentissage, même s'ils permettent à l'étudiant d'achever une tâche. C'est le cas par exemple lorsque l'IAg est utilisée comme un substitut direct de source d'information ou comme un raccourci pour se débarrasser des devoirs. Dans ce cas, l'utilisateur s'efface ou subit l'IAg au lieu de prendre le contrôle. Cela illustre une manifestation de dépendance cognitive plutôt que d'agentivité constructive.

Ainsi, les participants ont distingué clairement la résilience qui résulte d'une affirmation et d'un contrôle actif de l'outil (proactif/agentif) de celle qui traduit une dépendance ou une fuite de l'effort (défensive/dépendance cognitive), tout en reconnaissant les nuances complexes des usages liés aux insécurités académiques.

3. En quoi votre colloque illustre-t-il la thématique « Résiliences et transformations : nouvelles dynamiques pour un monde en mutation » ?

Les échanges illustrent la thématique « Résiliences et transformations : nouvelles dynamiques pour un monde en mutation » en documentant à la fois la nature potentiellement disruptive de la mutation technologique liée à l'arrivée de l'IAg et les mécanismes d'adaptation (résilience et nouvelles dynamiques) mis en place par les individus et

les institutions pour y faire face. La mutation technologique impose des transformations majeures du cadre institutionnel, des pratiques pédagogiques et évaluatives dont les acteurs ont conscience et auxquelles ils participent.

Tout au long de la journée, les interventions ont mis en évidence comment les acteurs du monde universitaire (Enseignants, étudiants, chercheurs et institutions) peuvent réinventer leurs pratiques pour faire face à cette innovation technologique majeure. Plus précisément, les échanges ont insisté sur la manière dont était opérée une reconfiguration du temps, des tâches et des responsabilités.

4. Quelles solutions, quelles pistes d'action ou quels projets concrets ont émergé de vos échanges ?

Les échanges ont fait émerger plusieurs pistes d'action concrètes et des projets visant à composer avec l'intégration rapide de l'IAg dans l'éducation.

Des pistes d'action pédagogique et didactique visent à développer l'agentivité épistémique, notamment collective, et l'esprit critique des apprenants face à l'IAg. Pour ce faire, les participants ont évoqué la conception d'une IA « guidante » et non « répondante ». Une telle IA devrait poser des questions ouvertes, inciter l'élève ou l'étudiant à justifier ses choix et à exploiter son raisonnement.

Des participants ont témoigné de la modulation de la place de l'IAg dans

les évaluations au fil des semestres pour s'assurer que les étudiants développent leurs propres capacités. Ils ont également souligné la nécessité de mettre en place des cours d'acculturation à l'IAg afin de mieux comprendre son fonctionnement, ses limites et ses biais (pour démystifier la dimension magique associée à cette technologie), mais aussi sensibiliser les utilisateurs aux impacts environnementaux et sociaux du numérique éducatif.

Finalement, en ce qui concerne le développement technologique comme tel, l'importance de favoriser une innovation responsable permettant d'intégrer les outils technologiques dans une logique d'ouverture, de collaboration et d'éthique a été soulignée. Pour plusieurs participants, l'innovation dans le domaine de l'IAg devrait se traduire par la co-construction de solutions entre enseignants, étudiants, chercheurs et concepteurs d'outils.

5. En quoi la coopération intersectorielle et l'engagement citoyen peuvent-ils contribuer à ces solutions/pistes ?

La coopération, en particulier la recherche participative et décentralisée, a été mise en avant comme méthode à privilégier pour répondre aux problèmes soulevés par l'évolution très rapide de l'IAg. De même, le développement d'une recherche itérative en partenariat avec des groupes locaux est préconisé pour être à même de réinvestir les résultats d'une année à l'autre. Cette décentralisation permet en effet une plus grande agentivité locale.

C'est par la coopération intersectorielle qu'il sera possible de définir des régulations partagées fondées sur les valeurs communes d'intégrité, d'ouverture et de transparence, de mutualiser les savoirs et les expériences pour développer une culture numérique critique, de renforcer l'intelligence collective dans la manière d'intégrer les technologies à l'éducation et de garantir un usage responsable et durable des outils, prenant en compte les impacts sociaux et environnementaux. L'engagement des acteurs de la communauté éducative et des citoyens est donc indispensable pour que les usages de l'IAg mènent à l'émancipation plutôt qu'à l'asservissement. La capacité des institutions à s'adapter dépend en partie de l'agentivité des chercheurs et de la profession enseignante. En somme, face à la mutation technologique imposée par l'IAg, la coopération intersectorielle et l'engagement citoyen sont les nouvelles dynamiques nécessaires pour construire des cadres flexibles, des recherches pertinentes et des pratiques pédagogiques ancrées dans la réalité des acteurs et des contextes.

6. Citation « coup de projecteur »

« Entre les mains de collectifs d'enseignants motivés et formés, les nouveaux instruments d'intelligence artificielle offrent de nouvelles pistes. Mais les risques d'asservissement à des systèmes largement disponibles en dehors des écoles et dispensant de penser sont également réels. »
(Georges-Louis Baron). •